

CONFRÉRIE DES SAINTS FABIEN ET SÉBASTIEN
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU DIMANCHE 24 JANVIER 2010
EN LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON

Le Président Maurice Perroset souhaite la bienvenue et une bonne année 2010 à tous les confrères. Il salue notre membre d'honneur Me Edouard Girard, notre Abbé Paul Frochoux et le nouveau curé de la Paroisse, l'Abbé Guy Jeanmonod qui a présidé la messe et le remercie pour sa prédication.

Parmi les membres absents, 6 se sont excusés dont notre doyen Pascal Frochoux.

La lecture du PV de l'assemblée du 25 janvier 2009 ne donne lieu à aucune remarque et celui-ci est donc accepté par l'assemblée.

Durant l'année 2009, 2 confrères nous ont quitté :

- Le 16 octobre, René Muriset fils de Charles Ernest né le 15.8.1922. Figure typique du Landeron, attaché à sa terre et à sa famille, il était le dernier agriculteur établi au village qu'il quitta il y a une vingtaine d'années pour s'établir aux Grands-Marais.
- Le 11 décembre, c'est notre vice-doyen Jean-Bernard Frochoux né le 7.2.1916, fidèle confrère s'il en est, grand amateur d'art choral et qui eut la douleur de perdre son fils Jean-Charles en 1997 déjà.

Un Pater et un Ave sont récités par l'Assemblée pour le repos de leur âme.

Repris

Année faste puisque 2 repris se présentent pour être admis dans la confrérie. Ils se nomment :

Daniel Ruedin fils de Gérard né le 14 juillet 1991

Ludovic Frochoux fils de Christian né le 26 juillet 1991.

Ce dernier au nom des 2 repris adresse quelques mots à l'assemblée disant son plaisir d'intégrer enfin notre confrérie après avoir tapé le tambour depuis plusieurs années pour le cortège.

Selon la tradition, le prédicateur et officiant du jour est reçu membre pour les prières. Il s'agit donc bien sur de notre nouveau curé, Guy Jeanmonod né le 16 mars 1955.

Comité

Le Président fait un rapide résumé des activités du comité pendant l'année courante.

Représentation à l'installation du nouveau curé de la paroisse du Landeron, rencontre avec 2 représentants de la Confrérie des Bastians d'Estavayer-le-Lac et présentation mutuelle de nos activités et finalement dimanche dernier inauguration de la nouvelle bannière de nos amis Antoine.

Le Président rappelle que pour les oublieux, nous avons en stock de badges et de médailles et que pour devenir Maître, il faut avoir accompli son tour de domestique. Il rappelle également que la présence de l'épouse du Maître au service du repas de midi n'est pas une obligation et ne devrait donc pas être un motif de renoncement à faire son année de Maîtrise.

Nous sommes une société de tradition un peu hors du temps et nous devons motiver nos confrères absents à participer au moins 1 à 2 jours par an au maintien de nos activités et au retour à nos racines.

Comptes annuels

Les comptes annuels sont ensuite présentés par le caissier. Ils présentent pour cet exercice un excédent de recettes de Fr. 230,90. Il s'agit d'une année très ordinaire sans recettes ou dépenses particulières. Signalons que la fête du dimanche a laissé un bénéfice de Fr 80.- et la quête Fr. 469.-et que la fortune au 23.1.2010 s'élève à Fr. 8513,30. La présentation des comptes ne donnant lieu à aucun commentaire ou question, ceux-ci sont adoptés et décharge en est donné au Maître :

Caisse : Fr. 14,80 et Banque : Fr. 8'498,50 soit une fortune totale de Fr. 8'513,30.

Démissions-nominations

Pressé par les viennent-ensuite, le Maître Robert Muriset présente sa démission en relevant le travail parfait fait par ses domestiques. Sont appelés à lui succéder par rang d'âge les membres présents suivants :

Noël Muriset fils de René né le 25.12.1949 qui renonce à se porter candidat

Jean-François Muriset fils de Maurice né le 18.8.1950

Laurent Quellet né le 26 février 1952

Paul Frochoux fils de Paul né le 24.4.1952

Jean-François Muriset est élu à l'unanimité moins sa voix attribuée à Laurent Quellet.

Le nouveau Maître remercie l'assemblée pour sa confiance et en sera digne. Il se réjouit d'exercer cette fonction pendant cette année et encourage tous les jeunes confrères à endosser cette charge de Maître.

Le domestique en charge, François Perroset n'a pas d'objection à quitter sa fonction et pour le remplacer est élu Olivier Muriset né le 6.7.1982 (fils du nouveau Maître). Michel Ruedin reste en activité une année encore conformément au nouveau règlement.

Divers

Le président signale que le reliquaire est revenu de son exposition à Fribourg dans un état impeccable donc nettoyé et comme neuf et qu'il est probable que les chaînes des Maîtres devront prochainement suivre le même chemin et subir une restauration. Il signale également que notre Confrère Paul Frochoux exposera ses oeuvres dès le 9 avril et pour un mois au musée de l'Hôtel-de-Ville au Landeron.

Denis Frochoux se pose des questions sur le site internet de la Société. Il pensait que le site serait modernisé mais selon lui seule la liste des défunts a été mise à jour et la liste des

membres aurait disparu. Le Président lui donne les explications demandées et s'engage à recontacter François Frochoux pour actualisation du site.

Raymond Gicot suggère que nous descendions le Saint de son piédestal à l'occasion de notre Fête. Le Président lui répond qu'il se souvient que vu la fragilité de notre statue ce n'est plus possible ce que Me Edouard Girard confirme en regard du grand âge et donc de l'état de la statue. On y pourrait y mettre une fleur en ce jour de fête.

Claude Ruedin regrette que certaines idées du groupe de travail n'aient pas été reprises par le Comité. Il propose d'élargir le nombre de membres du Comité à 7 ou 8 par introduction de quelques membres du groupe de travail afin d'en concrétiser leurs idées. Il demande que ce souhait soit réalisé au moins pour la prochaine assemblée.

Olivier Ruedin apporte quelques informations sur le travail de François Frochoux. Il pense qu'il n'a pas été remercié en fonction du travail fourni et que si nous devons faire appel à un professionnel il nous en coûtera probablement un montant non négligeable.

Paul Frochoux nous fait part de son inquiétude en relation avec la diminution constante du nombre de prêtres et par conséquent qu'il devient toujours plus difficile de trouver un prédicateur ou officiant pour notre messe du dimanche. Il souhaite renoncer à sa « charge » de trouver le prédicateur et, afin que les choses soient claires, l'assemblée décide que cette mission revient dès 2011 au Maître en charge soit pour l'an prochain à Jean-François Muriset.

La parole n'étant plus demandée et après les recommandations d'usage du Vice-Président pour le cortège et la photo, le Président lève la séance à 12 h. en souhaitant une belle fête à tous les Confrères.

St-Blaise, le 26.1.2010/JBM